

Un bien patrimonial

La construction du lavoir communal de COURTERANGES a été autorisée par un arrêté préfectoral du 3 septembre 1886. Installé sur la fontaine de la ruelle Jacques Bidard, le bâtiment en briques et en bois d'une longueur de 11,30 mètres et d'une largeur de 6,70 mètres abrite un bassin rectangulaire de 8,80 mètres sur 2.



Mis en service à partir du 29 mai 1888, il était, comme tous les lavoirs, un lieu de vie incontournable du village. Devenu inutile à l'ère de la machine à laver, et peu à peu délaissé par les lavandières, il a été vendu par la commune dans les années 70 à M. Lieutet. Dans un premier temps, destiné à devenir une station de lavage, il a en fait servi de hangar avant d'être complètement abandonné. Envahi par les ronces et les mauvaises herbes, il semblait condamné à la destruction et à l'oubli. Or, en tant que témoin d'un mode de vie et d'échanges dans notre village, il a une importante valeur patrimoniale. Le Conseil Municipal a donc décidé de le racheter en 2010 pour 5 000 euros afin de le sauvegarder et ce d'autant plus qu'il est le seul élément rappelant le passé rural de notre commune.



La restauration



Les travaux de restauration devenaient urgents car le lavoir construit près de la route menaçait de s'effondrer. Le coût du projet, estimé à 33 468 € est en grande partie couvert par des subventions accordées par la DETR (5 600 €), le Conseil Général (4 450 €), le Conseil Régional (7 250 €) ainsi que par l'attribution d'une réserve parlementaire (1 500 €) et par le mécénat (2 000 € versés par l'entreprise SOGEA). Ainsi, l'apport communal se limite à 15 688 €. Les travaux, qui ont duré environ trois mois, ont été réalisés par des entreprises locales (Bois et Nature, Métallerie des lacs, Valex, et l'entreprise Dauphin).

La restauration du lavoir permettra la réhabilitation de la source qui l'alimente et dont l'écoulement est actuellement obstrué.

Des animations pédagogiques et culturelles seront par la suite envisagées afin de redonner à ce lieu toute son importance dans la vie du village.



Petite histoire des lavoirs

Ils sont en général situés près des sources, comme c'est le cas à Courteranges.

La plupart ont été construits en France à partir de 1851, date à laquelle une loi impériale recommande et subventionne leur implantation par mesure d'hygiène. Il s'agit en effet de lutter contre les épidémies transmises par le linge sale ou les eaux salies qui étaient ensuite réutilisées

pour d'autres usages. Le travail des femmes y était très difficile. Elles pendant des heures soit genoux posés dans des parfois garnis de paille « triolos ». Parfois le bouilli à la maison et où on le rinçait. Le plus souvent à la déjà être très éprouvant



travail des femmes y restaient agenouillées à même le sol soit les petits bacs de bois appelés « carrosses » ou linge était au préalable ensuite apporté au lavoir transport s'effectuait le brouette ce qui pouvait selon la distance à

parcourir. À l'aide de leurs immenses battoirs, les lavandières devaient tordre le linge et le battre pour l'essorer le plus possible. Au même titre que les cafés pour les hommes, les lavoirs étaient des lieux de vie importants pour les femmes : « bureau des bavardes », « moulin à paroles », « chambre des députés », c'est ainsi qu'on nommait ces endroits où elles se retrouvaient et échangeaient nouvelles et cancans.